

Délibération 2019-35-CA P

Séance du 04 juillet 2019

Extrait du recueil des actes du
Conseil d'Administration

Conventions de mise à disposition

Le Conseil d'Administration de l'UPHF s'est réuni en séance plénière dans la salle du conseil Nicole CLEUET – Bâtiment Matisse – Faculté des Lettres, Langues, Arts et Sciences Humaines le jeudi 04 juillet 2019 à 14 H 30, sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Abdelhakim ARTIBA, Président de l'Université ;

Le quorum étant atteint,

Monsieur le Président laisse la parole à M. François VAGANAY, Directeur Général des Services Adjoint, qui présente aux membres trois conventions de mise à disposition relatives à l'aménagement d'un parc technopolitain sur le site du Mont Houy.

Ces conventions de mise à disposition conclues avec l'association Technopôle du Valenciennois concernent la mise à disposition de moyens tels que :

- Locaux de l'ITD d'une surface de 174 m2 de surfaces utiles nettes et de 299 m2 de surfaces utiles brutes ;
- Personnels référents ;
- Mobilier de bureau ;
- Matériel informatique et téléphonique ;
- Fournitures de bureau ;
- Prestation de reprographie ;
- Prestation de courrier.

Après en avoir délibéré,

Le conseil d'administration approuve à la majorité des voix les trois conventions de mise à disposition convenues avec l'Association Technopôle du Valenciennois.

POUR : 19 voix
CONTRE : 1 voix

Valenciennes, le 08 juillet 2019

Le Président de l'Université,
Président du Conseil Académique,
Professeur Abdelhakim ARTIBA

